



TRAMPOLINE

COUPE DE SEINE SAINT DENIS – FED 1 CHALLENGE SACHA VINAGRE

La Coupe du 93 est organisée conjointement par le club de et de l'ACRO TRAMP SEVRAN 93 et le CDGym93.

CETTE SAISON, LA RENCONTRE CONCERNE :

- Les gymnastes de la filière Fédérale organisée en fonction de catégories d'âges indiquées dans le tableau synoptique page 9 de la brochure technique IDF.
- Les gymnastes de la filière Nationale pour une rencontre amicale en individuel et en synchronisé selon les règles énoncées dans le règlement technique fédéral 2026/2027.

DATE DE COMPETITION

Dimanche 22 novembre 2026

Le planning de la compétition sera diffusé sur le site du comité régional IDF

[Accueil](#) > [NOS DISCIPLINES](#) > [TRAMPOLINE](#) > [Compétitions TR](#)

LIEU DE COMPETITION

Gymnase Victor Hugo, 34 avenue de la République 93270 SEVRAN

ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement se fait uniquement via la base extranet du site de la fédération : <http://www.ffgym.fr/>

- **Date limite d'engagement le 26/10/2026**
- Pour les droits d'engagement, se conformer au tarif départemental qui est de **12€ par compétiteur et 16 € par paire de synchro.**

Le règlement des engagements doit être effectué **avant la compétition** :

- Soit par carte bancaire via le e-paiement : à privilégier
- Soit par virement bancaire dont voici l'IBAN : FR76 3006 6103 7400 0209 1360 104
Code BIC CMCIFRPP – **Attention changement de coordonnées bancaires**
Bien indiquer le nom de la compétition et le club : TR Coupe du 93 - xxxxx

En l'absence de paiement, les gymnastes du club ne seront pas autorisés à concourir. Pour éviter tous problèmes, nous vous conseillons de procéder au règlement le même jour que vos engagements.

FORFAITS

Tout forfait doit être déclaré via l'extranet Fédéral. **Les engagements sont dus même en cas de forfait.**

A moins de 10 jours avant la compétition :

- un forfait avec certificat médical : pas d'amende
- un forfait sans certificat médical : une amende de 20 € sera appliquée

JUGES

Les clubs devront présenter le nombre réglementaire de juges impérativement en tenue, comme prévu par le Règlement Technique Fédéral ; le nom et le niveau de chaque juge devant être précisé. La liste des juges officiant sera publiée avant la compétition sur le site du comité régional.

Les juges remplaçant seront sollicités pour la gestion du secrétariat durant la compétition.

Une réunion de juge sera mise en place avant le début de la compétition. La présence des juges est obligatoire. Tout juge absent ou en retard sera considéré comme forfait.

Attention une amende peut ainsi être infligée au club ne présentant pas de juge (*amende départementale en vigueur de 200€*). En effet, si le nombre de juge n'est pas suffisant, la compétition ne pourra pas avoir lieu ou être fortement perturbée.

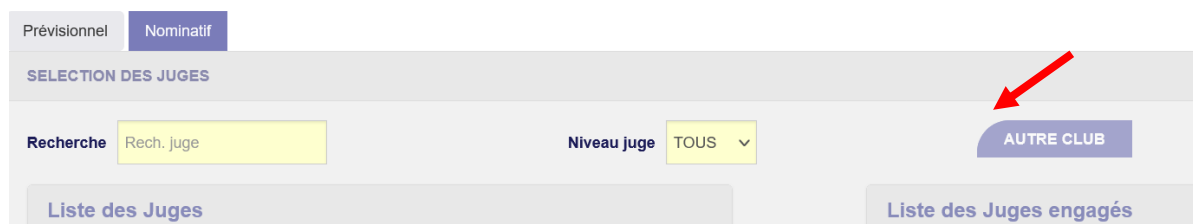
Une fois les jurys publiés, un juge n'officiant que l'après-midi peut demander une dérogation auprès de Kathia PERRIN pour être dispensé de la réunion des juges.

- **Procédure d'engagement des juges**

Les clubs engagent leurs juges dans Engagym avant **le 12 novembre** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).

Prév.	Nom.	Juge
🔍	🔍	🔍

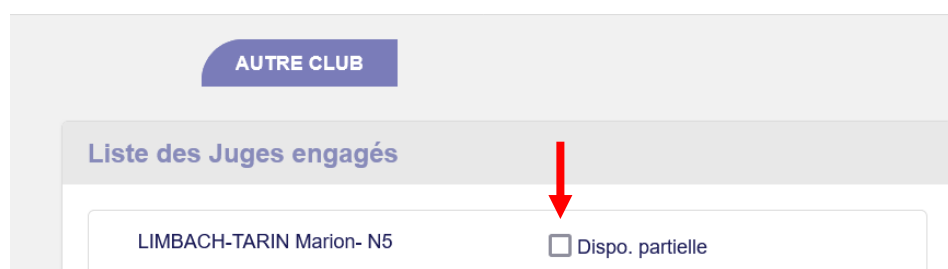
Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Pour le trampoline, dans le cas où le juge n'est pas le même pour l'individuel et le synchronisé, cocher la case dispo partielle et préciser la discipline « TRI » ou « TRS ».



En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 12 novembre. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à kathia.perrin@ffgym.fr. Un juge préalablement engagé pourra être remplacé (*par un juge de niveau équivalent*) si seulement le club où il officie prévient le responsable des juges, et au plus tard 48h avant le début de la compétition.

INFORMATIONS

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

CONTACTS

Contact club : acrotrampsevrans@gmail.com

Comité départemental de Seine-Saint-Denis : cd93.ffgym@gmail.com

Référente technique régionale trampoline : kathia.perrin@ffgym.fr